



couple
PAR VALÉRIE RODRIGUE

Pourquoi se remarier





après un divorce ?

Par passion ou par raison, le remariage est perçu comme une bonne manière de tourner la page. À condition d'avoir compris les raisons de l'échec de sa précédente union. Et d'assumer ses choix.

Un divorce laisse toujours un goût amer, même dans les cas les plus simples. Malgré cela, le remariage progresse : plus d'un quart des mariages sont des secondes noces pour au moins l'un des conjoints. On convole à nouveau, sans frilosité, pariant sur l'avenir. Paul, le nouveau promis n'a rien de commun avec l'ex, William : l'un est prof et voyage à vélo, l'autre, notaire, aimait les bolides et l'art médiéval. Autre histoire, nouvelle promesse de bonheur ? Envie de s'unir par romantisme, attachement à la tradition, besoin de pouvoir dire « ma femme » ou « mon mari ». Envie d'officialiser, pour clarifier les paramètres matériels. Quelles que soient les motivations, le mariage bis est lié à l'histoire précédente plus ou moins difficile à solder. Mieux le comprendre pour donner toutes ses chances à son remariage.

« Cette fois-ci, c'est le bon », vraiment ?

À part certaines accros à la cérémonie qui disent « oui » à chaque fois, la plupart des candidates ne se relancent pas comme cela. Prudence et mûre réflexion sont de mise. Certes, on peut avoir divorcé pour quelqu'un que l'on épouse dès la procédure terminée, plus souvent, on passe une période solo avant de se ré-engager, éventuellement, plus tard. « C'est le bon » parce que l'on est à nouveau amoureuse alors que l'on disait « plus jamais ça », parce

qu'il a des qualités essentielles à nos yeux et surtout, parce qu'il est différent de l'ex. « C'est le bon » en comparaison avec l'expérience précédente, toujours. « On se dit souvent que la première fois, c'était une erreur de casting et on attribue l'échec de la relation à l'ex », souligne Amel Abbas-Turki, thérapeute de couple ⁽¹⁾. Bien sûr, on n'est plus la même femme, on a vécu, mûri. Mais ce n'est pas parce que l'on change de partenaire, que l'on change sa manière d'être. On ne jette pas non plus aux orties toute une éducation même si, avec l'expérience, on a pris ses distances avec les valeurs familiales et que l'on sait choisir quelqu'un qui nous convient. « Pour ne pas répéter certaines erreurs, il faut identifier sa part de responsabilité, comprendre le fonctionnement de ce premier couple. Et avoir tourné la page » reprend la thérapeute.

Trop de remariages visent à gommer le premier, comme par magie. Or, dans ces secondes noces, on ne vient pas seule : c'est tout un passé personnel et conjugal qui nous suit. En divorçant, on a montré que l'on savait mettre un terme à une relation insatisfaisante : on peut recommencer. C'est à la fois une force et une faiblesse. Le « c'est le bon » n'est donc pas la solution miracle qui garantira une union durable.

Plus c'est dur, plus on se remarie, pourquoi ?

Une séparation compliquée ne détourne pas de la tentation d'un nouveau « oui » en mairie. Martine

Ce n'est pas parce que
l'on change de partenaire
que l'on change
sa manière d'être

BERND VOGEL/GETTY



Valot-Forest, avocate spécialisée dans le divorce⁽²⁾ détaille : « un divorce difficile porte sur un désaccord au sujet du partage des biens et/ou de la garde des enfants. Les clients que j'ai "divorcés" plusieurs fois se sont remariés, à chaque fois, avec le même enthousiasme et la même naïveté, sachant à quoi ils s'exposent pour l'avoir déjà vécu mais désireux d'y croire encore ». C'est l'envie de dépasser l'échec qui pousse à signer à nouveau, pour Fabienne Kraemer, psychanalyste⁽³⁾ : « plus ça a été pénible, plus on se veut se prouver que l'on est capable de réussir un projet affectif ». Le remariage vient réparer des blessures narcissiques, la peur de la rupture, de l'abandon. Il exprime le désir de solidité, de durabilité pour s'épauler mutuellement. « Dans un mariage tardif, on retrouve ce schéma : convoler pour affirmer son amour et se mettre matériellement à l'abri », affirme Fabienne Kraemer. Le mariage est une protection juridique, appréciée dans le cas de la famille recomposée où il faut clarifier la place de chacun et ses droits. On vient avec des enfants déjà grands et un patrimoine constitué. Jouissance, succession, acquisitions en commun, tout est paraphé noir sur blanc. Ce statut donne une légitimité au conjoint. Paul n'est plus « le copain de maman » mais « le mari » et le « beau-père ». Un acte important vis-à-vis de la famille mais aussi de l'ex et de son éventuelle amertume.

Encore en robe blanche ?

Va-t-elle dire « oui » ? Va-t-il se relancer dans l'aventure ? La demande en remariage, la cérémonie, toutes les étapes sont personnalisées. On règle la noce soi-même, contrairement à un mariage de jeunesse où les parents mettent la main au porte-monnaie et le nez dans l'organisation. On invite qui on veut, sans contrainte. Une noce sur mesure, en version champêtre ou tout en grandiloquence. On affiche son bonheur, les secondes noces n'étant plus synonymes de mariage au rabais ou de

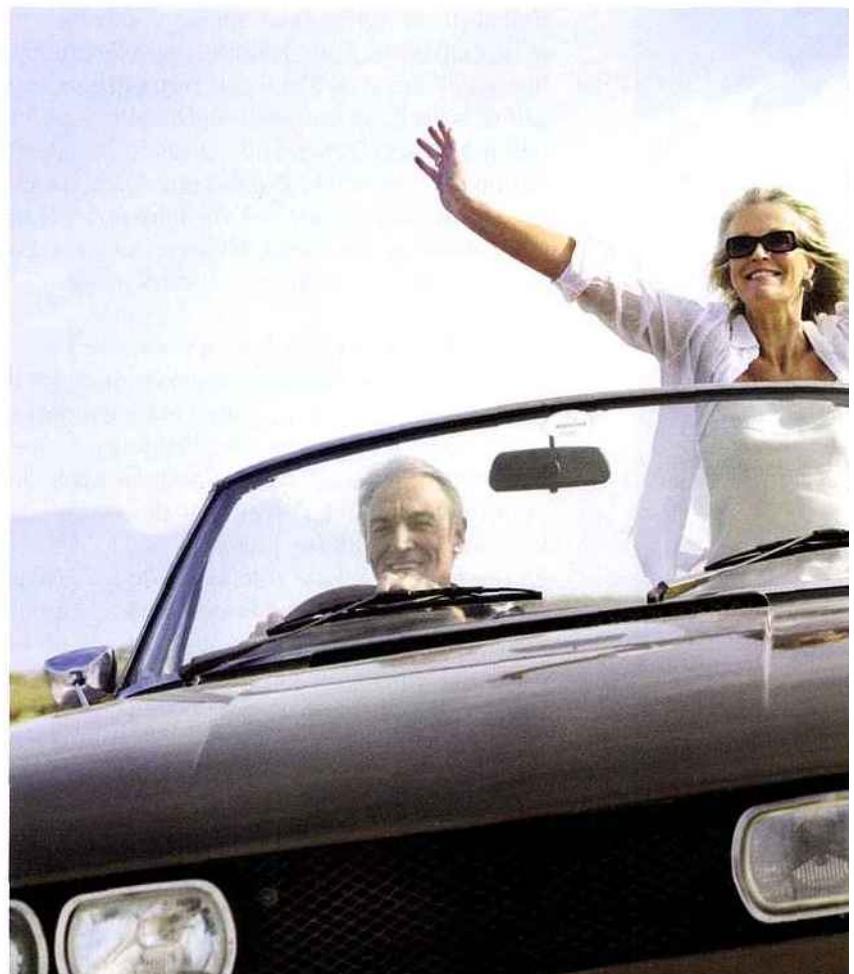
casserolles sentimentales. Ce jour J est un événement soigneusement mis en scène. De même que l'on aura peut-être organisé une « divorce party ». Selon Florence Maillouche, sociologue⁽⁴⁾ « le remariage est aujourd'hui très investi même si seulement 25 % des remariés organisent une grande fête. On observe un retour de l'enterrement de vie de jeune fille mais aussi de la robe blanche jusqu'alors symbole de pureté et réservée aux premières unions. De pastel, elle est redevenue blanche. Enfin, on fait appel aux wedding planners pour s'offrir une journée inoubliable. Et le nombre d'invités reste important : 70 en moyenne contre 100 pour une première cérémonie ». Blanche ou écrue, avec une traîne ou en longueur midi, la robe de mariée effectue ainsi son come-back en mairie, que cela soit pour la première comme pour la troisième célébration! ●

(1) www.latelierserenite.fr

(2) *Le divorce pour les nuls*. First Éditions.

(3) *21 clés pour l'amour slow*. Puf.

(4) *La passion du mariage*, Puf.



« Le nombre d'invités reste important : 70 en moyenne contre 100 pour une première cérémonie »



« J'aime le mariage et le statut "épouse de" »

Cécile, 56 ans, archiviste, deux divorces, un futur mariage.

« Je me suis mariée à 27 ans, avec un beau parti. Fiançailles, grande cérémonie à l'église, château, jardins fleuris. Après la naissance de Hugo, je me suis aperçue que mon mari était volage. J'étais coincée dans une vie bourgeoise qui me convenait mal. Divorcer, cela a été difficile, Arnaud ne le souhaitait pas. J'ai tout laissé en plan et suis partie avec mon bambin sous le bras. Quelques années plus tard, coup de foudre dans le TGV. Au bar du wagon, cet homme m'a dit : « soyez tranquille, je ne vais pas vous demander en mariage » et je lui ai répondu « si, faites-le. Avec le précédent, on a tout fait dans les règles de l'art et ça s'est mal terminé ». Divorcé, lui aussi. Très vite, Tom m'a fait sa demande, ému, passionné. Nous nous sommes mariés, jolie cérémonie dansante sur une péniche, le long de la Seine, avec nos enfants respectifs et nos amis. Mais au fil des jours, j'ai découvert son caractère cyclothymique. Au bout d'un an, j'ai divorcé. Je me remarierai peut-être avec mon nouvel ami, il en a envie, je ne dis pas non... J'aime le mariage et le statut "épouse de". »

« Avoir le sentiment d'appartenir à la même famille »

Judith, 39 ans, chef d'escale, remariée.

« Je me suis mariée pour faire plaisir à ma famille, à mon compagnon. Noce sympa en Harley, habillés en cuir noir. Erreur de jeunesse, on a divorcé. Puis j'ai rencontré mon second mari : il était en pleine procédure de divorce avec la mère de ses enfants. Elle ne voulait pas entendre parler de la garde alternée. On a traversé des années difficiles. Son ex a finalement gagné, nous ne voyons désormais ses enfants qu'un week-end sur deux. Une fois son divorce prononcé, nous nous sommes mariés, pour porter le même nom, avoir le sentiment d'appartenir à la même famille même si l'on n'a pas d'enfant ensemble. Cérémonie civile, déjeuner dans une guinguette avec nos témoins, nos parents et nos amis. Pour nos cinq ans de mariage, on fera une énorme fiesta comme on les aime. »

« Pour moi, le mariage est lié à la parentalité »

**Armelle, 45 ans, pédicure-podologue,
deux divorces, en concubinage.**

« Je me suis mariée jeune avec le gendre idéal. Nos parents ont organisé la fête, ma mère revivait ses propres noces, tellement elle était contente. Nous avons eu un enfant, né malade du cœur. Notre vie s'est organisée entre l'hôpital et la maison. Au lieu de m'épauler, Marc s'est effondré. Quand le petit a été mieux, nous avons eu un second enfant. J'espérais connaître enfin les joies de la famille, mais Marc s'est révélé toujours aussi sombre, irritable. J'ai fini par capituler. Nous avons cohabité durant les sept mois d'attente précédant la procédure de divorce. L'enfer. J'ai accepté une pension nulle, pour avoir la paix. Plus tard, j'ai revu un ancien copain de fac. Nous avons craqué l'un pour l'autre. Il n'avait pas d'enfant, j'ai désiré en avoir un avec lui. Dans la mesure où nous devenions parents, il m'a semblé naturel de songer au mariage. Pour lui, c'était une première. Les années passant, la routine a eu raison de notre couple. Avec mon nouveau compagnon, j'envisage la vie commune sans engagement. Pour moi, le mariage est lié à la parentalité. »

BERND VOGEL/GETTY

